

## [Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées] (D202.0)

<b>1- Définition</b>	<i>Dimension Développement durable</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Performance environnementale : maîtrise des pollutions industrielles dans les zones desservies par l'assainissement collectif</li> </ul>
	<i>Finalité</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Indicateur descriptif du service, qui permet d'apprécier le degré de maîtrise des déversements d'eaux usées non domestiques dans le réseau de collecte</li> </ul>
	<i>Définition</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre d'arrêtés autorisant le déversement d'eaux usées non domestiques signés par la collectivité responsable du service de collecte des eaux usées en application et conformément aux dispositions de l'article L. 1331-10 du code de la santé publique</li> </ul>
	<i>Unité</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre</li> </ul>
	<i>Fréquence de détermination</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Annuelle. Les arrêtés pris en compte sont ceux en vigueur au 31 décembre de l'année N</li> </ul>
	<i>Domaine d'application possible (activités et périmètre géographique)</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sont concernés les services assurant une mission de collecte des eaux usées. Les services ne collectant que des eaux pluviales, les services de transport et/ou de dépollution sans collecte ne sont pas concernés (pas d'abonnés). Mais, par exemple, les services collectant les effluents de quelques abonnés industriels sont concernés</li> </ul>
<b>2- Calcul</b>	<i>Données nécessaires</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre d'arrêtés d'autorisation de déversement</li> </ul>
	<i>Producteur des données</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Collectivité responsable du service de collecte des eaux usées</li> </ul>
	<i>Échelle de calcul</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les données sont collectées sur un périmètre caractérisé par la même mission de collecte des eaux usées et un opérateur unique. L'indicateur est calculé au niveau de ce périmètre ou à un niveau supérieur en consolidant les données</li> </ul>
	<i>Règles de calcul</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Comptabilisation de tous les arrêtés en vigueur au 31 décembre de l'année N</li> <li>Un arrêté concernant, pour un même abonné, plusieurs points de rejet dans le même réseau de collecte est comptabilisé de manière unique</li> <li>Tous les arrêtés sont comptabilisés, même s'ils ne sont pas assortis d'une convention de déversement</li> </ul>
	<i>Recommandations pour la maîtrise de la qualité de ces données</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Une liste des arrêtés en vigueur est à tenir à jour par la collectivité, comportant notamment les parties prenantes, les dates de début et de fin, la nature de l'activité du bénéficiaire et éventuellement les caractéristiques des flux déversés</li> </ul>
	<i>Degré de confiance</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le degré de confiance de l'indicateur est à établir en suivant la méthodologie présentée en annexe. Cette méthode permet au producteur de données d'évaluer le niveau de fiabilité du processus de production de l'indicateur</li> </ul>
	<i>Règles de consolidation à une échelle supérieure à celle de calcul</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sans objet</li> </ul>
<b>3- Interprétation au niveau local</b>	<i>Données contextuelles</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Poids relatif des effluents non domestiques dans les flux de pollution déversés dans le réseau de collecte</li> </ul>
	<i>Indicateurs liés</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sans objet</li> </ul>
	<i>Règles pour l'interprétation au niveau local</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pour interpréter les résultats, on s'attachera à respecter la notion d'écart significatif présentée dans l'annexe relative au degré de confiance</li> </ul>
<b>4- Recommandations pour la comparaison des résultats entre</b>	<i>Différences de contexte</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tissu industriel et part des rejets industriels par rapport à l'ensemble des rejets au réseau de collecte des eaux usées</li> </ul>
	<i>Effets méthodes</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sans objet</li> </ul>

<b>services</b>	<i>Prise en compte du degré de confiance</i>	◆ Pour comparer les résultats entre services, on pourra s'inspirer de la notion d'écart significatif présentée dans l'annexe relative au degré de confiance
-----------------	--	---